

Motion du 7 octobre 2014 de Mmes et MM. Alfonso Gomez, Catherine Thobellem, Marie-Pierre Theubet, Sandrine Burger, Antoine Maulini, Anne Moratti, Alpha Dramé et Julie Turgut Bandelier: «Nuisances dans les quartiers: agissons pour garantir la tranquillité de la population et offrons des espaces animés en ville».

(renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement par le Conseil municipal lors de la séance du 28 septembre 2015)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- le règlement relatif aux plans d'utilisation du sol de la Ville de Genève (LC 21 211) qui souligne en son article 9, alinéa 3, l'importance de maintenir les activités d'animation au centre-ville;
- le manque de cafés et de lieux de rencontre dans les Rues-Basses et dans le futur quartier de la Praille-Acacias-Vernets (PAV), pourtant idéals pour y développer des lieux d'animation nocturne;
- la situation tendue dans plusieurs quartiers de la ville, due à l'excès de nuisances nocturnes;
- le manque de lieux nocturnes accessibles aux jeunes, qui engendre une concentration de personnes dans certaines rues;
- le légitime besoin de la population d'être protégée des nuisances sonores et de bénéficier d'un environnement de qualité;
- l'attraction de la ville de Genève au niveau régional, entraînant les flux de circulation routière, de bruits, de pollutions et de nuisances;
- les expériences positives menées par des associations comme Motel Campo, Le Bateau-Lavoir et La Barje (cafés à la place des Volontaires, au Musée des sciences et à la promenade des Lavandières);
- les conclusions des états généraux de la nuit et de «Genève explore sa nuit»;
- la nécessité de développer des zones d'animation qui respectent les zones d'habitation,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de mettre en place un outil de suivi des zones d'animation en ville afin de permettre d'améliorer rapidement le traitement des nuisances;
- d'assurer un renforcement des nettoyages des zones d'animation, particulièrement durant le week-end;
- de répondre urgemment aux demandes du quartier de Plainpalais (rue de l'Ecole-de-Médecine) concernant la nécessité d'augmenter le nettoyage dans le périmètre;
- de procéder à une réflexion à l'échelle de la ville afin de déterminer les périmètres propices au développement de lieux nocturnes;
- de proposer au Canton, et en collaboration avec la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI), la concrétisation rapide au sein du PAV de lieux durables ou éphémères (contrats de confiance), confiés à des associations ou des entreprises privées ayant pour but de favoriser l'animation d'espaces pour les jeunes à des prix abordables;
- d'étudier toutes propositions afin de favoriser l'installation d'espaces d'animation dans les quartiers à très faible taux d'habitation comme les Rues-Basses et le quartier des banques.